

IL N'A PAS PU choisir la liberté

parce que sa famille était condamnée à la Sibérie...

ET officier aviateur soviétique s'appelle Anatole Portivitch Barsov, né le 24 avril 1917. Après avoir fait la guerre en qualité de pilote contre l'Allemagne, il avait déserté l'année dernière au camp de concentration d'un autre aviateur soviétique, Piotr Afanassiévitch Pirogov, son navigateur. Tous deux s'étaient enfuis de la zone russe à l'aide de leur appareil. Ils s'étaient posés en Autriche et s'étaient aussitôt rendus aux autorités d'occupation américaines. Ils avaient déclaré qu'ils fuyaient la Russie et réclamaient le droit d'asile.

Un an après cette évocation, Anatole Barsov vient de rentrer dans son pays. Il prétend qu'il a la nostalgie de la mère patrie. Il s'est fait « rappeler » par les autorités soviétiques et a de nouveau franchi la frontière en Autriche. Deux officiers américains l'ont accompagné jusqu'à la barrière. De l'autre côté, deux officiers russes l'ont accompagné. Barsov n'a pas corrigé la main des Américains. Interrogé le soir même par des journalistes, Pirogov, demeuré en Amérique, a déclaré : « Barsov est fou. A l'heure où je vous parle il est probablement fusillé. »

Rien ne permet de croire que Barsov soit fou. Barsov était marié. Sa femme et son enfant (il n'est) sont restés en F.R.S.S. Or, la loi soviétique est formelle. La loi (ordonnance du Comité exécutif central, paragraphe premier, en date du 13 mai 1934) :

« En cas de fuite ou d'envoi à l'étranger d'un militaire, les membres majeurs de sa famille, ou ceux où ils auraient contribué d'une façon quelconque à la trahison en préparation ou accomplie ou bien au cas où, en étant avertis, ils ne l'auraient pas portée à la connaissance des autorités, sont passibles de la déportation pour cinq ans dans les régions éloignées de la Sibérie. »

Nul ne peut affirmer que la femme d'un « traître » n'a pas été mise au courant de son projet. La femme de Barsov, otage de son mari, s'est donc trouvée automatiquement condamnée à la déportation. Barsov ne pouvait espérer la sauver qu'en revenant en U.R.S.S.



...et son étonnante aventure marquera peut-être la fin du droit d'asile aux Etats-Unis

MAIS où l'histoire de Barsov se complique — et revêt tout à coup une importance extraordinaire — c'est lorsque les services du contre-espionnage américain réclament à leur tour une enquête sur le « cas Barsov » alléguant que, peut-être, ce « retour à la mère patrie » masque en réalité une défection des services d'information russes. Depuis quelques mois, en effet, des rapports parviennent aux quartiers généraux, signalant que l'U.R.S.S. se prépare à un envoi en masse d'agents secrets dans les territoires anglo-saxons, sous l'apparence de citoyens soviétiques dégoûtés du régime et préférant « choisir la liberté ».

Un inspecteur de la police fédérale a déclaré avoir vu Barsov passer subrepticement les douanes de l'ambassade soviétique à Washington, quelques jours avant sa demande de rapatriement. Il a posé ouvertement la question : Barsov était-il venu porter des renseignements ? A-t-il inventé de toutes pièces cette « nostalgie de la mère patrie » se voyant démasqué — et qui suit même, sur l'ordre de ses chefs ?

A cela, on a déjà répondu : Barsov ne pouvait guère

apporter de renseignements aux Soviétiques, car il se trouvait, bien entendu, sans aucun contact avec les personnes susceptibles de lui en fournir. Mais l'affaire a fait grand bruit aux U.S.A., où quelques personnalités politiques et militaires se proposent de faire éditer un règlement interdisant à l'avenir toute « intrusion » sur le territoire américain. Ce qui signifie : fermer la porte aux Kosenkina et aux Kravchenko.

Qui est Barsov ? Quelles étaient ses véritables intentions en fuyant l'U.R.S.S. et pourquoi n'est-il résolu à y revenir ? A-t-il voulu sauver sa femme ? Était-il un espion de longue date ?

Ceux qui ont connu Barsov en Amérique — et Pirogov, le premier — répondent non à la dernière question. Mais ce n'est pas la moindre tragédie de notre temps que celle des hommes qui ne peuvent choisir la liberté sans représailles pour ceux qu'ils aiment ; et de peuples libres qui ne peuvent plus accueillir à bras ouverts et sans arrière-pensée les infortunés qui préfèrent l'exil à la servitude.

Le jour où la Charité même a peur s'éteint le soleil des mondes.

CARREFOUR

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE : 114, AVENUE DES CHAMPS-ELYSEES, PARIS-VIII

TEL. : ELYSEES 92-31 CHEQUES POSTAUX : PARIS 1897-39

LES GANGSTERS FRANÇAIS SONT LES MOINS PUNIS DU MONDE

CETTE année, les gangsters parisiens n'ont guère profité de vacances et, comme nous a dit M. Maurice, chef des 20.000 gardiens en uniforme : « Ceux qui ont été pris ont encore plus besoin d'argent. En septembre et en décembre (mois particulièrement néfastes), il faut donc s'attendre à une recrudescence des agressions. »

MM. Léonard, préfet de Police, Maurice, directeur de la Police municipale et Desvieux, directeur de la Police judiciaire, ont été interrogés. M. Jules Moch, lui-même ministre de l'Intérieur, a été prié de donner son opinion. Il s'y est refusé. En l'absence de ses déclarations, nous tiendrons donc compte des avis de ses trois subordonnés, avis qui concordent sur ce point : la police française n'est pas désarmée, mais elle manque d'efficacité dans la mesure où les gangsters ne craignent pas la répression.

Dans le milieu du crime, les gangsters français sont des spécialistes. Ce sont les moins punis du monde entier. En France, la détention d'armes de guerre est punie de deux à trois ans de prison. Le port des autres armes vaut de un mois à un an de prison, mais il est rare que les bandits trouvent porteurs d'armes à feu soient frappés du maximum de la peine prévue.

Prenons par exemple le cas d'Ange Salicetti, le triste héros de la « fusillade corbillard ». La police le tient pour un redoutable gangster. Dans le taxi où il a échappé à une vendetta, la police le trouve armé d'un revolver. Elle a l'occasion de le faire tomber », comme on dit en argot de métier. Ange Salicetti n'est même pas incriminé. On pourrait citer d'autres exemples tout aussi édifiants : des bandits notaires, détenteurs d'armes à feu, ont obtenu le sursis, ou les circonstances atténuantes et n'ont même pas été frappés d'interdiction de séjour. L'Arabe Bou Kar, déjà condamné pour coups et blessures et trouvé porteur d'une arme, est relâché dans les trois semaines. La police, sur cette matière n'est pas loin d'être ridiculisée comme dans l'affaire Dédé la Boulangère, condamné pour fabrication de faux tickets et qui réclama à la justice la restitution de son matériel de faussaire. Il

partisan des tribunaux spéciaux dont la procédure accélérée régit rapidement le cas des gangsters. Comme les brigades spéciales, les tribunaux spéciaux déjouent aux Français. Il est vrai qu'on peut toujours craindre que les tribunaux spéciaux soient amenés un jour ou l'autre à comprendre dans leur spécialité la répression des délits politiques.

Bien que M. Jules Moch garde le silence, on lui prête l'intention

de demander à la rentrée des crédits spéciaux pour lutter contre le gangstérisme, nous pouvons toujours l'aider à se faire une idée de ce qui se passe dans les autres pays. Ce sera pour lui

ver et M. Maurice se contente de réclamer plus d'agents motocyclistes et de voitures-radio. M. Léonard voudrait également fermer toutes les boîtes de nuit qui se soustraient au racket, c'est-à-dire qui possèdent une réserve aux gangsters pour jouir de leur protection. Par ailleurs, le préfet de Police se montre assez peu soigneusement ses projets de lutte contre le gangstérisme, nous pouvons toujours l'aider à se faire une idée de ce qui se passe dans les autres pays. Ce sera pour lui

ou bien, M. Jules Moch opérera-t-il pour la méthode américaine ? Il lui faudrait pour cela de gros



Pouce... par Françoise GIROUD

MAIS que se passe-t-il donc là-haut ? Serait-ce vraiment par-dessus son anneau ou parce que Vénus fait la coquette avec Mars que les Landes brûlent, que l'Équateur tremble, que la Bolivie se révolte, que la polonémie frappe, que les avions s'écrasent et que le mois d'août a été l'un des plus tragiques de l'année ?

Quelqu'un qui s'y connaît m'a déjà affirmé hier que la terre ne tournait pas rond — à vrai dire je m'en doutais un peu — et que sa rotation déséquilibrée entraîne la calotte glaciaire à quelques glissements tout à fait inquiétants.

La terre a mal à la tête. C'est ainsi que commencent toutes les grandes maladies. O étoiles qui êtes aux cieux, laissez-nous un peu respirer, voyez-vous !

Par rapport à l'éternité, en qui cela peut-il vous contraindre de demeurer pendant mille pétries années, loignées en une conjonction favorable pour les pauvres terriens ?

Nous, ici, nous en avons grand besoin. Laissez-nous gagner notre pain quotidien, délivrez-nous de la peur, permettez-nous de faire des projets pour nous et pour les petits d'hommes au lieu de supporter la date de la guerre qui les prendra.

Nous ne sommes pas aussi méchants que veulent vous le faire croire nos auteurs noirs et cette dame de Loudun, Marie Besnard, qui a empoisonné quatorze personnes avec de l'arsenic.

Celle-là un peu exagérée, je vous l'accorde. Mais pour une empoisonneuse qui fait parler d'elle, combien d'empoisonnés dont on ne sait rien parce qu'il n'est pas original de faire de la soupe sans arsenic pour son mari et pour ses enfants ?

Nous ne sommes pas aussi criminels que quelques bandits voudraient le prouver. Ceux qui ont attaqué le chauffeur et abattu les agents de la rue de Cambes pour 2.500 francs sont particulièrement odieux, je le reconnais.

Mais pour dix bandits dont cinq se font prendre, combien d'innocents gens dont on ne sait rien parce qu'il n'est pas original de payer les chauffeurs de taxi sans chercher à les dévaliser, et de répondre à un agent sans lui tirer six balles dans le ventre ?

Nous ne sommes pas aussi dépourvus de morale que cette Odile Rouvier qui abandonna ses trois enfants pour courir derrière son mari, et qui oublia les enfants et le mari dans les délices de la prostitution.

(Suite page 2)

par PAUL BODIN

de demander à la rentrée des crédits spéciaux pour lutter contre le gangstérisme, nous pouvons toujours l'aider à se faire une idée de ce qui se passe dans les autres pays. Ce sera pour lui



LA CARAVANE VERS L'OUEST (co-production anglo-américaine) — Pour la figuration, please ?..

Point de vue de...

SI on interrogeait les touristes étrangers sur les raisons de leur venue en France, ils invoqueraient, bien sûr, les monuments, les paysages, les souvenirs historiques. Mais je pense qu'on pourrait pas à les pousser beaucoup pour leur faire confesser que la cuisine de notre pays les a aussi tentés.

Pourquoi en songerions-ils ? La civilisation est inséparable du bien boire et du bien manger. Les Anglo-Saxons n'en doutent plus qui ont fondé, avant la guerre, la Wine and Food Society dont le but est : « Rassembler et servir tous ceux qui croient que véritable compréhension du vin et de la cuisine constitue un élément essentiel d'équilibre et de santé, et qu'haborder intelligemment les plaisirs et les problèmes de la table procure une bien plus grande récompense que la seule satisfaction de l'appétit. »

Voilà qui est parlé d'or, et je comprends fort bien que MM. Franco, Price, Smith, Beard, Gardner et quelques autres, membres américains de cette honorable société, viennent des expatriés de San Francisco à Paris pour faire le tour de nos vignobles et comparer, sur place, la différence qu'il y a entre un Vin rouge 1947 et un autre 1948.

Il ne faudrait pas, cependant, que nous accentuions l'opposition que notait déjà Arthur Young, sous la Révolution, entre la nourriture et le logement. Dans une des alertes

chroniques qu'il donna à l'illustrated London News, M. Cyril Falls, narrant ses vacances récemment à La nourriture, en France, est généralement très supérieure à la nôtre, surtout pour le moment — mais les installations sont vieilles et peu confortables. L'été prochain d'une petite ferme ne serait pas accepté d'un agriculteur anglais. Et si la femme de ce dernier avait fait un lit à genoux sur une pierre plate, elle en aurait vite assez.

Il est incontestable que, dans l'ensemble, l'habitation et l'équipement sont la honte de nos campagnes. Est-ce la faute des paysans ? Celle de l'Etat ? Je l'ignore, mais la faute est là, patient et lamentable. L'été prochain, quand d'une petite ferme ne serait pas accepté d'un agriculteur anglais. Et si la femme de ce dernier avait fait un lit à genoux sur une pierre plate, elle en aurait vite assez.

La bonne chère et le bon vin ne perdent rien à se déguster dans des formes ensoulées et fleuries. L'eau et l'électricité ne sont pas le privilège des villes. Si les paysans y sont indifférents, les paysannes y sont certainement très sensibles. Qu'elles exigent et elles seront servies, eux-mêmes, y trouveront leur compte.

...l'homme de la rue

CARREFOUR vous présente dans ce numéro : PAGE 3 : DJIBOUTI DANS LA ZONE DOLLAR par Marcel PICARD, prix Albert-Londres 1946 PAGE 6 : LE DRAME DU CINEMA FRANÇAIS : L'équipe minimum imposée par les syndicats empêcherait la « sortie » d'un chef-d'œuvre tel que le « Voleur de bicyclette », de Vittorio de Sica PAGE 7 : 1939-1949 : DIX ANNÉES DE CAMPAGNES...

